

L'an deux mil vingt-six et le 20 mars à 20h30 s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Chavannes sous la présidence de M. Jacques POCHON, maire.

Étaient présents : M. Jacques Pochon, M. Christian Colombet, Mme Malaurie Feydet Chirouze, M. Sylvain Reboulet, Mme Aurélie Magnet Longeron, M. Damien Bogiraud, M François Bouche, M. Benoît Colombet, Mme Alexandra Faure, Mme Déborah Garcia, M. Stéphane Gonthier, M. Christian Grattoni, Mme Marie-Laure Legrand, Mme Mélissa Vernet

Étaient excusés : Mme Fanny Mantes (pouvoir donné à Mme Feydet Chirouze)

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Mme Malaurie Feydet Chirouze

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 15

Date de convocation : 17/03/2026

1 – Affaires soumises à délibération :

Election du Maire :

Le doyen de l'assemblée, M. Christian Colombet, préside l'élection. Un seul candidat, Jacques Pochon. Vote à bulletin secret. 14 pour et 1 abstention.

Jacques Pochon est élu Maire à la majorité.

Nombre d'adjoints :

Le Maire élu propose l'élection de 4 adjoints. C'est déjà ainsi depuis 2 mandats. Maxi, 30% du nombre de conseillers municipaux, soit 4,5. Il est précisé qu'à cet instant, les attributions ne sont pas définies.

Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité (15).

Elections des adjoints :

Il s'agit du vote pour une liste paritaire. Le Maire propose d'élire comme 1^{er} adjoint, M. Christian Colombet, 2nde adjointe, Mme Malaurie Feydet, 3^{ème} adjoint M. Sylvain Reboulet et 4^{ème} adjointe Mme Aurélie Magnet Longeron. Il n'y a pas d'autre liste. Le Maire propose un vote à bulletin secret.

La proposition est validée par le conseil municipal à l'unanimité (15).

2 – Affaires soumises à décision :

Choix du jour et de l'horaire des réunions de conseil municipal (sauf exception) :

En principe, un conseil par mois sauf en août et sauf exception. Proposition du mardi soir à 20h00, le 3^{ème} mardi de chaque mois.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité (15). Un calendrier prévisionnel va être communiqué pour 2026.

Les prochains conseils municipaux sont le mardi 31 mars et le mardi 14 avril. Le nouveau rythme prendra effet à partir du mois de mai.

Exercice du droit de préemption :

Dans le cadre d'une vente, la commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant le terrain bâti situé 69 rue des Prés verts, parcelle ZH256. Ce terrain est situé en zone U. Sylvain Reboulet et Jacques Pochon présentent le PLU et la notion de préemption.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité (15), de ne pas exercer son droit de préemption.

3 – Affaires non soumises à délibération, informations

Lecture de la charte de l' élu local. Un exemplaire remis à chaque conseiller municipal.

Formation des élus : Le Compte Personnel de Formation. Information à venir.

Conseil d'agglomération du 5 mars 2026 : FINANCES PATRIMOINE MOYENS GENERAUX : Comptes gestion 2025, Comptes administratifs 2025, Affectation des résultats, Budgets primitifs 2026, Autorisations programme, Crédits paiement, Fiscalité, Vote taux TFB, TFNB, CFE, GEMAPI et TEOM, Montant Dotation Solidarité Communautaire 2026, Fonds concours Chantemerle les Blés réalisation travaux voirie, Achats/Commande publique Marché vêtements travail et Equipement Protection Individuelle (EPI), Reversement taxe exploitation infrastructures transport longue distance (TEID LD) aux communes membres ; RIVIERES : Modification statutaire SIABH ; ADMINISTRATION GENERALE : Atelier territoires Gestion commune espace et gouvernance Motion.

Conseil d'école du 12 mars : Ordre du jour

Effectifs 2025-2026 183 élèves et prévisions d'effectifs 2026-2027 186 élèves, absentéisme des élèves cadrage plus strict, périscolaire gestion du comportement des élèves sur le temps de cantine, travaux cour de l'école, communication entre l'école et les délégués de parents, formation des personnels communaux aux gestes de 1^{er} secours, résultats des évaluations nationales mi-CP, parcours éducatifs : parcours artistique et culturel - parcours citoyen - Education à la santé et sport - Sensibilisation au développement durable et à l'environnement. Mise en ligne des comptes rendus sur le site Internet, après chaque conseil d'école.

Urbanisme : date prochaine commission à fixer.

Demande : Permis de Construire PC de M. Devy Maspétit pour l'aménagement d'un logement dans un dépôt, rue des Prés Verts.

Accord : Déclaration Préalable DP de M. Sébastien Françon, pour le rehaussement d'un mur de clôture, Impasse du Pavillon. DP de Mme Arlette Ardain pour la construction d'un abri de jardin (régularisation), rue du Presbytère. DP de M. Nicolas Bérard pour la pose de panneaux photovoltaïques sur sa maison, chemin des Sarras.

Date et horaire du prochain exécutif.

Construction halle bois : Reprise des travaux début mars, fondations terminées, arrivée imminente du charpentier. Coût supplémentaire des fondations, ramené à 20.259€ HT au lieu de 24.000€ HT car rehaussement réduit à 10cm au lieu de 30cm.

Divers :

Taux participation élections municipales 15 mars : 49.2% (585 inscrits, 288 exprimés), 254 bulletins décomptés, 17 bulletins blancs 5.9% et 17 bulletins nuls 5.9%.

Réunion d'exécutif (maire et adjoints), une par quinzaine, le mardi soir à 18h30. Objet : préparation du conseil municipal à venir et affaires courantes.

Communication : usage de « One Drive » pour la diffusion des informations préparatoires à un conseil municipal, diffusion publique des comptes rendus de conseils municipaux par le site internet et le panneau municipal après chaque conseil, tirage papier fin juillet et fin décembre pour les personnes âgées de plus de 70 ans, poursuite de l'usage de Panneau Pocket pour l'information municipale : 865 abonnés à ce jour, dont 247 en 1^{er} favori. La commission communication fera le point sur les outils utilisés et les modes de diffusion.

Recrutement d'un saisonnier agent technique pour 2 mois, en mai et juin prochain.

Christian Colombet annonce que l'association Chavannes Drôme des Collines va organiser une vaste exposition artistique autour de l'étang du Mouchet, le dimanche 5 juillet prochain.